

Frontières : une approche décloisonnée et renouvelée

Compte-rendu des 36^{es} Rencontres Edmond-Michelet
Brive, 22 et 23 novembre 2012

Dominique VIDAUD
Professeur agrégé d'histoire-géographie
au lycée Jean Perrin (Lyon)

Ces Rencontres, organisées à Brive depuis 1972 par le Centre d'études et musée Edmond-Michelet, ont pour vocation de perpétuer l'esprit du grand résistant et homme d'État qu'était Edmond Michelet (1899-1970), en favorisant la réflexion historique sur des sujets de société contemporains et en contribuant au débat public en dehors de tout cloisonnement scientifique ou idéologique. La dimension civique d'un tel projet ne pouvait manquer d'intéresser l'Éducation nationale qui constitue depuis longtemps un partenaire important des Rencontres.

C'est ainsi que la 36^e édition qui avait pour thème un sujet déjà bien défriché par les historiens comme par les géographes depuis une quinzaine d'années, « *Frontières* », est parvenu à captiver son public d'élèves, de personnels de l'Éducation nationale, de membres seniors de l'association Edmond-Michelet et de « citoyens ordinaires », en mettant habilement en regard :

- une approche historique avec la conférence de trois professeurs de l'Université Paris-IV, intitulée « *Lectures historiques de la frontière : déplacer le regard pour mieux revenir au présent* » ;

- une approche sociologique par le biais d'une table ronde qui réunissait des acteurs et observateurs de l'économie numérique sur le thème « *Quelles nouvelles frontières à l'heure du numérique ?* » ;

- une approche philosophique avec la conférence d'un spécialiste de la question : « *Internet : des enjeux sans frontières ?* » ;

- une approche scolaire enfin, avec le Colloque des jeunes qui a donné la parole aux lycéens et étudiants des académies de Limoges et Toulouse sur le thème : « *Quel sens pour la notion de frontière aujourd'hui ?* ».

L'approche historique débute avec l'intervention d'Olivier Chaline, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne qui s'intéresse à un thème, sans respect des traditionnelles frontières historiques puisque transversal : « *Fronts, frontières et conflits en Europe centrale et orientale, des traités de Westphalie à la Guerre froide* ». Le plan retenu permet tout d'abord de mettre en lumière les enjeux des conflits (nations, religion, empire), puis la dynamique des affrontements (avec 3 acteurs principaux : Turcs, Allemands et Russes) et enfin les types de frontières (zones, lignes, rideau de fer). Le conférencier achève son exposé en se demandant si cette « valse des frontières » ne constitue pas pour l'Europe orientale une expérience qui pourrait lui donner de l'avance au moment où les seules frontières qui paraissent réellement actives aujourd'hui sont les frontières culturelles, si poreuses dans son cas, l'identité de certains peuples étant multiple.

L'intervention d'Olivier Forcade, professeur d'histoire contemporaine à Paris-IV a pour objet « *Les déplacements de population en Europe : 1945-1951* », ce qui peut paraître paradoxal pour une étude des frontières puisque cette période est précisément l'une de celles

où les frontières paraissent se dissoudre en Europe, ou tout au moins se transformer. L'exposé met en évidence l'importance des antécédents de cette question des déplacements : la 1^{ère} Guerre mondiale eut son lot de « déplacés », de « réfugiés », de « déportés » (Arméniens) et d'« apatrides », pendant les combats (France), mais aussi au moment des traités (éclatement des empires, conséquences sur les populations, particulièrement dans l'Empire ottoman). Il insiste ensuite sur les aspects stratégiques, politiques, économiques et diplomatiques des déplacements après la 2nde Guerre mondiale, et notamment sur les effets de la logique de Guerre froide. Il montre enfin que la définition juridique du « réfugié » établie par l'ONU en 1951 reste toujours d'actualité, même si la mise au point d'un droit « d'ingérence humanitaire » par l'ONU dans les années 1990 a quelque peu changé la donne.

Enfin, l'intervention de Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale a pour thème « *De la défense des frontières à la défense sans frontières : la France et sa défense depuis la Guerre froide* ».

Après avoir rappelé que « de Louis XIV à la fin du XX^e siècle, penser la défense c'est penser la défense du territoire », il montre que la France s'est appuyée sur quatre systèmes successifs de sanctuarisation du territoire national : la « ceinture de fer » de Vauban au XVII^e siècle, le système Séré de Rivières dans les années 1880, la Ligne Maginot dans les années 1930 et l'arme nucléaire à partir de 1960.

Il souligne ensuite que les trois derniers Livres blancs de la Défense sont très révélateurs des changements qui se sont opérés dans la conception même de cette mission : en 1972, le « Livre blanc de la Défense Nationale » est encore imprégné de la très gaullienne volonté d'indépendance nationale et fait de la dissuasion nucléaire le pilier de la défense du territoire. En 1994, le « Livre blanc sur la Défense » rédigé 5 ans après la chute du Mur, rend compte de la nécessité pour l'armée française de repenser les frontières nationales dans le cadre de ses alliances et du nouveau contexte géostratégique. En 2008, enfin, le « Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale » insiste sur la continuité de la sécurité nationale dans le monde entier, ce qui implique que la projection de l'armée française sur des théâtres d'opérations extérieurs prime sur la protection du territoire national. Dans un contexte modifié par l'existence de nouvelles menaces (des réseaux islamistes aux mafias et au cyberterrorisme), le renseignement devient une arme primordiale et déterritorialisée.

L'approche sociologique prend la forme d'une table ronde qui réunit des professionnels de l'économie numérique.

Stéphane Canarias, directeur de l'Office du tourisme du pays de Brive, évoque tout d'abord l'impact de la révolution numérique sur les pratiques des consommateurs en permettant la mise en concurrence des territoires à l'échelle mondiale. Cependant il insiste également sur le désir d'enracinement des internautes dans leur territoire avec le développement spectaculaire des réseaux sociaux « ambassadeurs » de leur ville ou de leur région : d'après lui, il serait même possible de définir l'identité d'une ville ou d'un territoire par la nature et la densité des pages partagées (nature, culture, gastronomie, histoire, sport...).

Puis, Michèle Gary-Paillassou, directrice de CyberCorrèze, l'agence départementale du numérique, explique que si l'aménagement du territoire passait autrefois par le désenclavement autoroutier, il passe aujourd'hui par le désenclavement numérique incontournable pour créer des emplois et maintenir la population sur le territoire. Ainsi, le développement du télétravail, de la télésanté ou de la télé-éducation pourrait être une solution à l'isolement de certains territoires.

Alexis Mons, directeur stratégique de la société Emakina souligne ensuite qu'entre 2004 et 2007, le développement d'Internet a complètement modifié la communication des entreprises. La population ayant pris le pouvoir avec 70% des contenus, une entreprise parle moins d'elle-

même qu'on ne parle d'elle. Il y aurait donc un remodelage du territoire par les internautes, les dernières frontières existant aujourd'hui étant culturelles et linguistiques.

Enfin, Kévin Gallot, conseil en stratégie digitale et web social, insiste sur le fait que le Web ne désocialise pas plus qu'il n'hyper-socialise : il modifie simplement notre façon de « faire » la société.

L'exemple de l'Islande qui a modifié sa constitution en 2008 illustre bien ce phénomène, puisque ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont « produit » un texte qui est revenu au Parlement pour être voté !

L'approche philosophique est réalisée par Paul Mathias, philosophe et doyen de l'Inspection générale de philosophie, auteur de l'ouvrage *Des libertés numériques* (PUF, 2008).

Sur le thème « Internet, des enjeux sans frontières ? », il se demande ce qui se joue vraiment dans nos pratiques intellectuelles, dans nos échanges, dans notre façon de communiquer par Internet. A partir d'un questionnement serré (« Que peut signifier le mot *frontière* à l'âge du numérique où il n'y a plus de corrélation entre *frontière* et *territoire* ? le cyberspace est-il un autre espace ? la cartographie des territoires réticulaires est-elle de même nature que la cartographie des territoires physiques ?), il insiste sur l'idée qu'il faut dissocier la territorialité de l'infrastructure et celle d'Internet et qu'il ne faut pas confondre machine et information : la cartographie du réseau matériel n'est pas celle des flux et de l'information. Le *graphe* se substitue à la *carte* pour rendre compte de l'activité informationnelle d'Internet, ce qui signifie que si la *carte* représentait l'humanisation d'un territoire, le *graphe*, lui, permet de visualiser des nœuds et des flux, c'est-à-dire du temps. Ainsi le cyber-géographe s'intéresse-t-il aux continuités, aux déformations, aux transformations successives du réseau, au temps passé par les usagers, aux flux d'informations dont la qualité est physiquement identifiable, donc, *in fine*, à de l'intelligence partagée.

Le sentiment d'être libre et « sans frontières » résulte du fait que l'activité numérique n'a rien à voir avec l'espace dans sa nature même, car Internet est temps plus qu'espace. Il ne faut donc pas confondre l'ignorance où nous sommes des frontières d'Internet avec l'inexistence de ces frontières.

Ces frontières existent bien sûr, car Internet c'est avant tout des manières d'être et des valeurs échangées : du coup, le partage, les usages créent des frontières symboliques comme les normes produites sur les réseaux sociaux ou la concurrence des normes juridiques concernant le téléchargement.

En conclusion, la question des frontières appliquée à Internet n'est pas une question de géographie : Le fait que le temps soit la matière principale des échanges d'information aujourd'hui doit nous interroger sur ce que l'école pourrait tirer comme enseignement des pratiques et usages des réseaux sociaux. « Il faut comprendre avant tout que l'intelligence est la connexion des intelligences ».

L'approche scolaire a été mise en œuvre dans le Colloque des jeunes dont les responsables étaient David Marmonier, directeur du musée Edmond-Michelet, Claire Mondolot et François Barrié, inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux.

L'ouverture de la séance est l'occasion pour le recteur de l'académie de Limoges, Luc Johann, de rappeler que cette initiative mise en place il y a quelques années répond à deux finalités essentielles du système éducatif : l'instruction et la citoyenneté.

Pour répondre à la question qui leur était posée, « *Quel sens pour la notion de frontière aujourd'hui ?* » des élèves de classes de 1^{ère}, Terminale et BTS ont préparé, sous la conduite

de leurs professeurs d'histoire-géographie, philosophie, langues et français, des exposés sur les thèmes suivants :

- *Aux frontières de l'Union européenne* (classe de Terminale ES du lycée Danton, Brive) ;
- *À contre-courant : les frontières fermées dans le monde* (classe de 1^{ère} L du lycée d'Arsonval, Brive) ;
- « *The frontier* » : *la frontière vécue aux États-Unis* (classe de 1^{ère} ES du lycée d'Arsonval, Brive) ;
- *Aux frontières du réel : le mur de Berlin* (classe de BTS électrotechnique du lycée Cabanis, Brive) ;
- *Internet sans frontières ?* (classe de Terminale L du lycée Bossuet, Brive) ;
- *Jeux Olympiques, Jeux Paralympiques : vous avez dit frontières ?* (classe de Terminale S du lycée Cabanis, Brive).

L'aisance et la pertinence avec lesquelles ils sont parvenus à s'exprimer sur des sujets difficiles témoignent d'un investissement considérable de leur part et méritent d'être saluées.

Nul doute que cette expérience restera longtemps gravée dans leur mémoire et constituera une référence dans leur apprentissage de la citoyenneté.

Conclusion

Le bilan de ces 36^{es} Rencontres Edmond-Michelet est tout à fait positif, tant par la qualité des intervenants, que par la réactivité du public et l'engagement des jeunes. Le thème retenu était particulièrement porteur, mais encore fallait-il que son approche soit renouvelée et élargie à des champs de connaissances variés pour qu'il soit à ce point stimulant et convivial.

Merci donc aux organisateurs et aux participants d'avoir été, en somme, fidèles à l'esprit d'Edmond Michelet.